

Dispositif « Petites Villes de Demain » en Vaucluse

Le programme « Petites Villes de Demain » (PVD) initié par l'État et financé par la Banque des Territoires (BDT) va franchir une nouvelle étape dans le Vaucluse.



39 000 euros de subventions du Conseil départemental de Vaucluse pour faire avancer les projets de revitalisation de trois territoires.

Le Département, principal partenaire du dispositif, a voté, lors de sa séance du 28 janvier, des aides financières pour soutenir deux projets : une étude de mobilité sur Cadenet, une autre sur un futur tiers-lieux culturel à Valréas.

Deux territoires, deux projets subventionnés

› Le Plan de circulation et de mobilité de Cadenet : 12 960 euros

La ville de Cadenet, en lien avec COTELUB et les communes de Mirabeau et de La Tour-d'Aigues, va entreprendre une étude visant à définir un plan d'action en matière de mobilité pour son centre-bourg. Le Département prendra en charge 12 960 euros sur les 21 483 euros de coût total de l'étude,

› La création d'un tiers-lieux culturel à Valréas : 26 040 euros

La ville de Valréas doit réaliser une étude au sujet de la création, en centre-ville, d'un tiers-lieux culturel doté d'une médiathèque. Le Département prendra en charge 26 040 euros des 65 100 euros correspondant au coût total de l'étude.

Le dispositif « Petites Villes de Demain » (PVD) : un ensemble de mesures et des nouveaux moyens pour créer une dynamique

L'Etat, par l'intermédiaire de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) créée en janvier 2020, a

mis en place un programme d'actions destinées à revitaliser un millier de centre-villes du pays.

Cette véritable boîte à outils d'ingénierie, dotée au niveau national de trois milliards d'euros sur les six prochaines années, s'articule autour de cinq objectifs : partir des territoires et de leurs projets, apporter des réponses sur-mesure, mobiliser davantage de moyens et rechercher des formes nouvelles d'intervention, combiner une approche locale et nationale, se donner du temps.

Le label « Petites Villes de Demain » (PVD) offre aux communes retenues des leviers : le financement d'études afin de renforcer leur capacité à concevoir, innover et s'engager dans des projets ambitieux de redynamisation, le financement de postes de chargé de projets PVD, de managers de commerces, la possibilité de bénéficier de réductions fiscales pour des travaux dans l'immobilier ancien, etc. A ces moyens nouveaux, pourront s'ajouter des crédits liés à la relance de projets en matière d'écologie, de compétitivité et de cohésion numérique des territoires.

Le Conseil départemental accompagne les communes lauréates

Les 15 communes vauclusiennes lauréates bénéficient d'une offre de services et d'expertises issue de différents partenaires institutionnels, de financements supplémentaires ciblés pour des projets locaux, d'un réseau de partage d'expériences et de bonnes pratiques entre collectivités concernées.

Les 15 communes sélectionnées (pour 9 territoires PVD) pour le Vaucluse sont :
Malaucène/Aubignan/Mazan, Monteux/Sorgues/Pernes-les-Fontaines, Mirabeau/La Tour-d'Aigues/Cadenet, Vaison-la-Romaine, Valréas, Sault, l'Isle-sur-la-Sorgue, Apt, Bollène

C'est dans ce contexte de soutien aux projets des collectivités que le Conseil départemental de Vaucluse et la Banque Des Territoires (BDT), en charge des fonds alloués par l'Etat pour le dispositif ont signé le 12 avril 2021 une convention de partenariat.

Le Conseil départemental participe à la gestion des fonds destinés aux études pour les « Petites Villes de Demain » (85 000 euros par territoire) et a fait évoluer son dispositif d'Aide à la Structuration de Projets de Territoires (ASTP) pour lui permettre de compléter la part BDT avec une participation financière du Département de 10% des frais liés aux études (plafond de 5 000 euros).



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09